



Schéma régional biomasse

Comité d'élaboration

19 juin 2019 - Nantes / Angers / Laval

Ordre du jour



1. Point sur les travaux effectués depuis le dernier comité d'élaboration



2. Le document d'orientation du SRB

- 3 orientations et 10 mesures

- Les ambitions, les opportunités & les « plus » du SRB

- Orientations et mesures proposées : synthèse et échanges



3. Prochaines étapes et calendrier





Point sur les travaux effectués

- ❑ Mars 2017 : Lancement de la démarche
- ❑ 2e semestre 2017 : Ateliers participatifs
- ❑ Janvier 2018 : Comité d'élaboration du SRB
 - Validation de **l'état des lieux des ressources régionales biomasse susceptibles d'avoir un usage énergétique** et des **objectifs de développement et de mobilisation à horizon 2030**
- ❑ Juin 2018 : Lancement Evaluation environnementale stratégique (MTDA)
- ❑ Novembre 2018 : Comité d'élaboration du SRB
 - Validation des **orientations du SRB**
- ❑ Elaboration du **projet de document d'orientation** par GT SRB avec acteurs référents en particulier AILE et ATLANBOIS
- ❑ Finalisation du projet de rapport (Etat des lieux et objectifs de mobilisation) par GT SRB et CEREMA

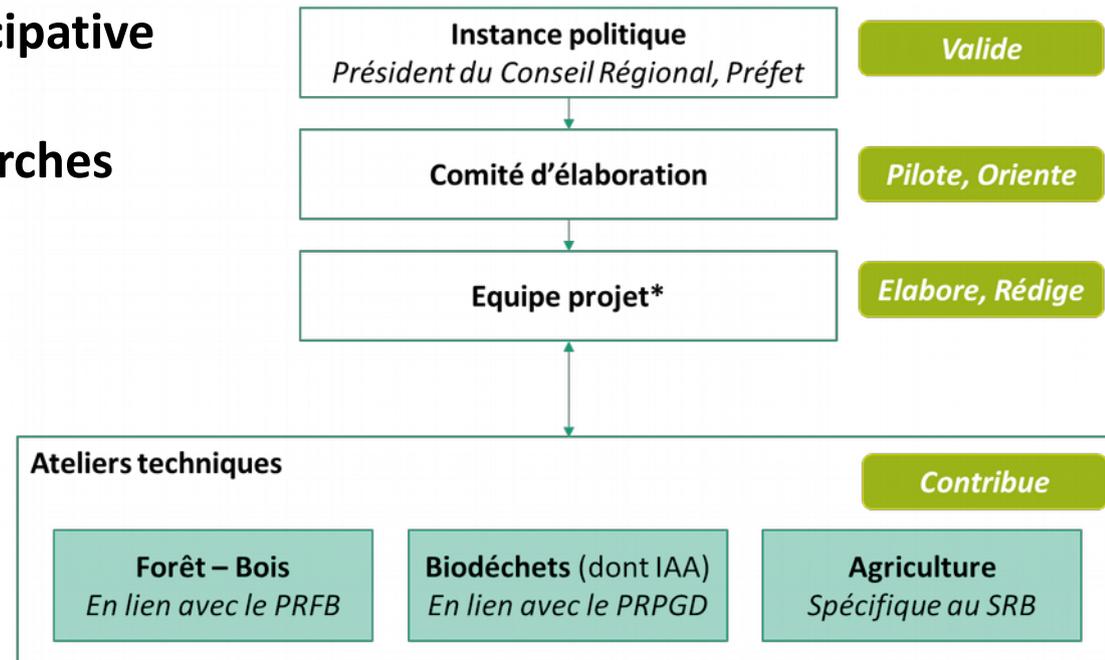
Rappels sur le schéma régional biomasse

- **Objectifs et contenu du SRB (L222-3-1 et D 222-8 à 14 code de l'environnement):**
 - Etat des lieux des ressources biomasse pour produire de l'énergie
 - Orientations /mesures pour favoriser la mobilisation de ces ressources et le dvpt des filières énergétiques (bois énergie, méthanisation)

- **Une démarche d'élaboration participative**

- **En articulation avec d'autres démarches en cours :**

- PRPGD plan déchets (Région),
- PRFB programme régional forêt bois (Région, DRAAF)
- cohérence avec SRADDET et stratégie nationale bas carbone, PPE



Equipe projet : Région, DREAL, DRAAF, ADEME + AMO CEREMA

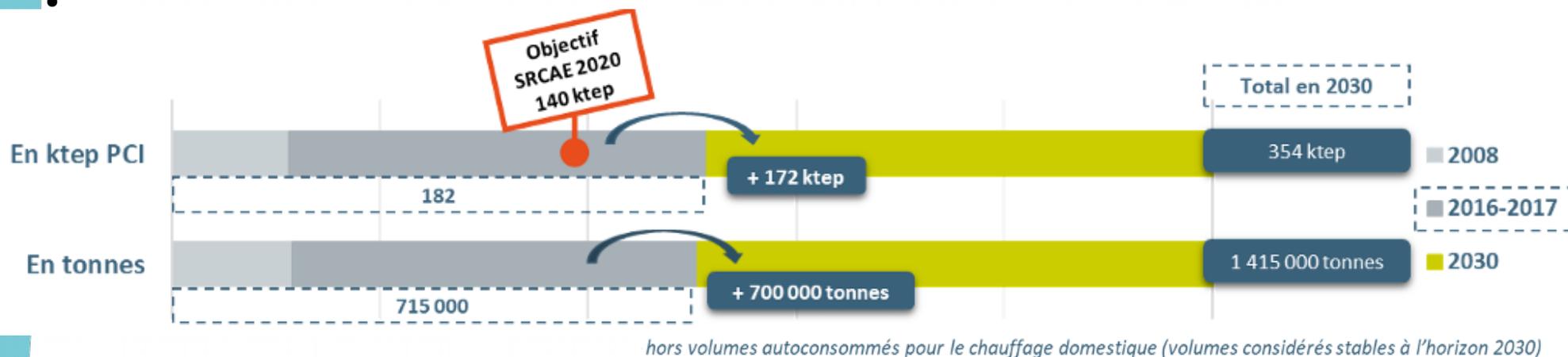
Comité élaboration : Région, DREAL, DRAAF, ADEME, DDT(M), Atlanbois, CRPF, ONF, AILE, ch.d'agriculture, CUMA, Cluster meth'atlantique, CCI, CMA, Federec, Fedene, Ligeriaa, Amorce, FNE, FRCIVAM + Fransylva, AFAC Agroforesteries

Ateliers : une trentaine de participants à chacune des 5 réunions

Rappels sur l'état des lieux des ressources et les objectifs de mobilisation 2030

Des ressources biomasse sont mobilisables en Pays de la Loire pour l'énergie :

- Combustion (bois forêt et industries du bois, haies bocagères, bois en fin de vie, ...) → réseaux de chaleur, chaufferies bois



- Valorisation en voie humide (effluents, cultures intermédiaires, résidus de cultures,...) → unités de méthanisation



hors ISDND

Les ambitions et opportunités du SRB

- Favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse : réseaux de chaleur, chaufferies bois, méthanisation et usages du biogaz

→ réduire la part des énergies fossiles et oeuvrer collectivement à la transition énergétique et écologique

- Etre vigilant quant à une exploitation raisonnée de la biomasse pour l'énergie :

- hiérarchie des usages
- enjeux environnementaux Sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...
- stockage carbone par la biomasse (forêt, bocage, usages agricoles des sols, prairies, construction bois...) et sa gestion durable (ex : sylviculture dynamique y contribuent)



- Mobiliser : la biomasse est un atout pour les territoires, potentiellement source de création de richesses notamment en agriculture et développement économique filière bois

- Favoriser la transversalité

- biomasse au coeur des politiques publiques : transition énergétique, économie circulaire, déchets, agriculture forêt, agro-écologie, protection de la ressource en eau, biodiversité,...
- décroisonner, donner visibilité et cohérence aux actions menées en faveur des ENR biomasse

Une **mobilisation durable de la biomasse pour produire l'énergie de demain**, dans le respect de **l'environnement** (sols, eau, air, biodiversité, production agricole durable...) et de la **hiérarchie des usages**

Projet de SRB Pays de la Loire : 3 Orientations et 10 mesures

1.1. Promouvoir les pratiques de gestion durable de la biomasse

Orientation 1 : Promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale de biomasse

1.2. Inciter les filières à garantir la qualité de la ressource et les équipements adaptés

2.1. Développer et faire connaître les démarches et outils pour soutenir les projets dans les territoires

Orientation 2 : Favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse

2.2. Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois

2.3. Développer la méthanisation et les usages du biogaz

2.4. Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires

3.1. Améliorer et diffuser les connaissances

Orientation 3 : Mieux connaître et informer

3.2. Communiquer et sensibiliser pour une meilleure acceptabilité sociale des projets

3.3. Développer des formations et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels

3.4. Diffuser les bonnes pratiques auprès du grand public

Les « plus » du SRB

- **Accentuer la mise en réseaux, l'accompagnement et la montée en compétence des porteurs de projets, bureaux d'études, exploitants, agriculteurs, animateurs de réseaux**
 - en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs existants ou à structurer/consolider (bois énergie 2.2, méthanisation 2.3.)
 - professionnalisation (3.3)
 - « boîte à outils » (2.1.1), veille scientifique et réglementaires (1.2, 2.4), retours d'expériences (2.2.2, 2.3.3)
- **Renforcer la coordination des financements publics des projets pour en assurer la pertinence et l'efficacité (et une meilleure visibilité)**
 - comité des financeurs publics (2.2.4, 2.3.4)
- **Développer communication et culture commune favorables à la réussite des projets (3,2)**

Communication positive et pédagogie, information (ex méthanisation : lettre d'infos ou site internet à créer), encourager échanges et mobilisation dans les territoires
- **Observer la mobilisation et la valorisation énergétique de la biomasse (3.1)**

OBJECTIFS du JOUR

Échanges autour du document d'orientation (projet)

→ cf projet de document d'orientations transmis le 4 juin 2019 (3 orientations – 10 mesures)

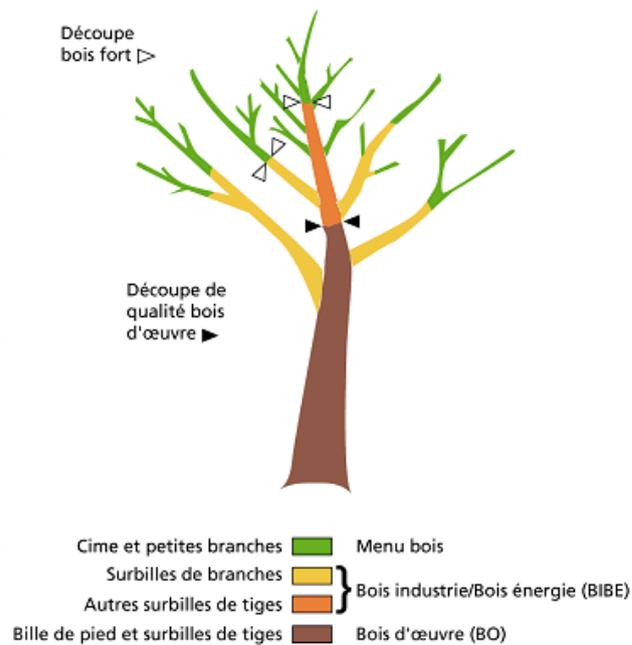
et tableau de synthèse transmis le 14 juin (mesures / pilotes / acteurs associés / indicateurs)

- Votre avis sur les mesures ?

- Votre positionnement : choix d'un pilotes et validation des acteurs associés ?

- Que faites vous déjà ou que prévoyez vous de faire qui contribue aux orientations du SRB ?

Orientation 1 : promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale



Mesure 1.1 : Promouvoir les pratiques de gestion durable de la biomasse

Les mesures :

- Favoriser le renouvellement de peuplements matures, la dynamisation de la sylviculture des peuplements insuffisamment gérés et la remise en gestion de forêts par la mise en œuvre de documents de gestion durable (PSG, dont gestion groupée) → *nécessite la révision des documents cadre de gestion durable (forêt) ou leur définition (bocage) + certifications*
- Diffuser des chartes de bonnes pratiques (exploitants forestiers, agriculteurs...)
- Conditionner l'octroi des soutiens publics régionaux à la méthanisation à l'engagement du porteur de projet de ne pas intégrer de culture irriguée dans le méthaniseur (cultures énergétiques et des CIVE)
- Veiller au respect du seuil maxi d'appro des méthaniseurs par des cultures alimentaires ou énergétiques cultivées à titre de culture principale (15 % du tonnage d'intrants)

Les points clés et/ou sensibles : Préservation des sols forestiers / sols agricoles, du bocage, de la ressource en eau, maintien d'une pluralité de peuplements forestiers, ...

Les moyens à mobiliser :

- *Pilotes pressentis : CRPF, ONF, UREFSIB, ETF, Atlanbois, Chambres d'agricultures, SCIC53, AILE, DDPP, DREAL, DRAAF, ADEME, Région ...*
- *Lien étroit avec les actions du PRFB (forêt), appels à projets/aides à la méthanisation*

Mesure 1.2 : Inciter les filières à garantir la qualité de la ressource et les équipements associés

Les mesures :

- Garantir la qualité et la traçabilité du combustible via des dispositifs existants (Pays de la Loire bois bûche, CBQ+, contrats d'approvisionnement ...) ou en cours d'élaboration (label « bois bocager géré durablement »)
- Adéquation des équipements avec les combustibles
- Tenir compte du gisement de biomasse (méthanisable) du territoire dès la conception du projet et s'assurer de sa qualité notamment sanitaire (qualité des intrants : agrément sanitaire, hygiénisation, réglementation ICPE)

Les points clés et/ou sensibles : maîtrise de la pollution atmosphérique (combustion), maîtrise du risque sanitaire sur digestat (méthanisation), CIVE, info des porteurs de projets et bureaux d'études (gisements méthanisation, réglementation)

Les moyens à mobiliser :

- Pilotes pressentis : Atlanbois, Chambres d'agriculture, SCIC, DREAL, DDPP, DRAAF, Région, AILE, ADEME
- En lien avec le PRPGD (tri à la source des biodéchets)

Orientation 1 : promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale

1.1. Promouvoir les pratiques de gestion durable de la biomasse

1.2. Inciter les filières à garantir la qualité de la ressource et les équipements adaptés



Orientation 2 : favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse



Mesure 2.2 : Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer réseaux de chaleur et chaufferies bois

Les mesures

- Favoriser la promotion de toutes les EnR, adapter le discours selon les cibles
- Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches et pérenniser les animations des relais
- Renforcer la coordination des financements publics pour en assurer la pertinence et l'efficacité : création d'un comité des financeurs publics

Les points clés et/ou sensibles

- Importance de l'animation et de la coordination.

Les moyens à mobiliser

- Pilotes pressentis :ADEME en lien avec ATLANBOIS
- Feuilles de route / appels à projets liés : Fonds chaleur (dont BCIAT) et CRE
- Autres : Relais énergie et animateurs des Contrats Territoriaux de Développement des EnR

Orientation 2 : favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse

2.1. Développer et faire connaître les démarches et outils pour soutenir les projets dans les territoires

2.2. Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois

2.3. Développer la méthanisation et les usages du biogaz

2.4. Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires



Mesure 2.3 : Développer la méthanisation et les usages du biogaz

Les mesures

- *Structurer et consolider les réseaux d'acteurs*
- *Accompagner les porteurs de projets et les exploitants en s'appuyant sur les réseaux d'acteurs*
- *Renforcer la coordination des financements publics pour en assurer la pertinence et l'efficacité*

Les points clés : poursuivre le travail en bonne intelligence

Les moyens à mobiliser :

- *Pilotes pressentis : AILE, ADEME, Region*
- *Plan interrégional biogaz, AAP méthanisation ADEME, prêts BPI, cluster Meth'atlantique*

Orientation 2 : favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse

2.1. Développer et faire connaître les démarches et outils pour soutenir les projets dans les territoires

2.2. Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois

2.3. Développer la méthanisation et les usages du biogaz

2.4. Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires



Mesure 2.1 : Développer et faire connaître les dispositifs pour soutenir les projets dans les territoires

Les mesures :

- *Rendre plus visibles les dispositifs d'accompagnement aux porteurs de projets via notamment un document « boîte à outils », largement partagé avec les acteurs, mis à jour régulièrement et diffusé au plus grand nombre.*
- *Assurer un lien et une cohérence entre le SRBiomasse et les documents d'urbanisme et de planification territoriale, notamment les PCAET*

Les points clés :

- *Recensement exhaustif de tous les dispositifs de l'ensemble des acteurs*
- *Sensibilisation des collectivités aux enjeux du SRB (articulation axe 3)*
- *Traduire concrètement ces enjeux dans les documents opérationnels de ces territoires*

Les moyens à mobiliser :

- *Pilotes pressentis : DREAL, DRAAF, Région, ADEME, DDT(M)*
- *Autres : les outils territoriaux de planifications (PLUm, PACET etc.)*

Mesure 2.4: Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires

Les mesures :

- Assurer une mise réseau de tous les acteurs, publics, privés, recherche, associations et financeurs pour faire émerger des projets innovants, durables, inclus intégrés dans les territoires
- Faire connaître les appels à projets européens et intégrer les enjeux du SRB dans les appels à projets existant concernés et les ouvrir entre autres aux laboratoires de recherche.
- Articuler la diffusion d'information avec les organismes de recherche
- Réunir et diffuser une veille scientifique et réglementaire (docs et réunions d'infos, volet innovation dans les lettres d'information bois énergie et méthanisation)

Les moyens à mobiliser :

- Pilotes pressentis : Région, DREAL, DRAAF, ADEME, AILE, Atlanbois, DDPP
- AAP régionaux type économie circulaire, Résolution etc.

Orientation 2 : favoriser le développement des projets de valorisation énergétique de la biomasse

2.1. Développer et faire connaître les démarches et outils pour soutenir les projets dans les territoires

2.2. Mobiliser et accompagner les collectivités et les entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois

2.3. Développer la méthanisation et les usages du biogaz

2.4. Soutenir l'innovation et suivre les évolutions technologiques, scientifiques et réglementaires



Orientation 3 : mieux connaître et informer



TRANSITION ÉCOLOGIQUE OBSERVATOIRE
PAYS DE LA LOIRE



initiatives
énergie
environnement

Atlanbois
le bois à sa source



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



Mesure 3.1: Améliorer et diffuser les connaissances

Les mesures :

- Ressources biomasse (3.1.1) : veille et suivi à mettre en place, affiner les connaissances à l'échelle infra-régionale (ex : diagnostics territoriaux pour la méthanisation)
- Installations, consommations et production énergétique (3.1.2) : état des lieux à consolider et mettre à jour tous les ans.
- Diffuser les connaissances dans les réseaux et les territoires (auprès des porteurs de projets potentiels et des collectivités) (3.1.4)

Les points clés / sensibles :

- A terme, tableau de bord de l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique (TEO) intégrant la biomasse et espace dédié « biomasse SRB » sur le site internet TEO ?

Les moyens à mobiliser :

- Pilotes pressentis : fournisseurs de données sur les ressources et les filières, AILE, ATLANBOIS, Cellule régionale biomasse (DREAL DRAAF ADEME), Région, TEO
- Contribuer, pour la biomasse énergie, au développement de TEO
- Volontaires (collectivités, DDT(M) pour construire la « boire à outils » et méthodologie permettant aux collectivités d'estimer le gisement méthanisable sur leur territoire ?

Mesure 3.2: Communiquer et sensibiliser pour une meilleure acceptabilité sociale des projets

Les mesures :

- Développer une culture commune favorable aux ENR biomasse (3.2.2) :
 - fonds documentaire et argumentaire pour sensibiliser élus et grand public
 - large diffusion des infos et faits marquants via les partenaires du SRB, ambassadeurs, relais et réseaux, lettres d'infos périodiques, journées thématiques, ...
- Favoriser les échanges dans les territoires et leur mobilisation (3.2.3)
 - inciter les porteurs de projets à la transparence le plus en amont possible de leur projet, encourager l'implication des citoyens
 - encourager les actions de sensibilisation, visites de sites/chantiers, portes ouvertes,...

Les points clés/sensibles : renforcer la communication du plan biogaz animé par AILE (lettre d'infos méthanisation ou portail internet à créer), s'appuyer sur l'existant pour diffuser les infos bois énergie (ADEME et ATLANBOIS), renforcer la com institutionnelle

Les moyens à mobiliser :

- Pilotes pressentis : Région, DREAL, DRAAF, ADEME (équipe projet SRB et chargés de com), ATLANBOIS, AILE, DDT(M), départements
- Lien étroit avec PRFB pour construire une vision partagée de la forêt bois
- Collectivités, associations, appels à projets (méthanisation, éco. circulaire, biodiversité,...), label « bois bocager géré durablement », vecteurs de com des partenaires du SRB, salon biogaz/bois énergie et carrefour du bois à Nantes en 2020, ...

Mesure 3.3: Développer des formations et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels

Les mesures

- Professionnaliser les filières et formation pour les techniciens exploitants de chaufferies (notamment en collectivités) ou installation de méthanisation, les agriculteurs
 - Formation des bureaux d'étude et exploitants : surveillance, risque industriel, sanitaire, évolutions et obligations réglementaires, etc.
 - Agriculteurs : label bois bocage, charte agriculteurs méthaniseurs de France,...
- Intégrer la mobilisation et valorisation biomasse pour l'énergie dans les parcours de formation des futurs professionnels

Les points clés

- Recensement de l'existant et montée en compétences complémentaire de porteurs de projet (notamment via parcours de formation tutorée par des pairs?)
- Soutien des projets de formations qualifiantes en lien avec certificat de spécialisation du Ministère de l'Agriculture (ex MFR IREO Les Herbiers)

Les moyens à mobiliser

- Pilotes pressentis : Atlanbois, chambre d'agriculture, AILE, AAMF, DRAAF

Mesure 3.4: Diffuser les bonnes pratiques auprès du grand public

Les mesures :

- Sensibiliser le grand public, les élus, les collectivités aux bonnes pratiques de combustion pour préserver la qualité de l'air (chauffage au bois domestique et interdiction brûlage à l'air libre) (3.4.1)
- Participer à la promotion de l'installation ou du renouvellement d'appareils domestiques de chauffage au bois performants et peu polluants (3.4.2).

Les moyens à mobiliser :

- *Pilotes pressentis : Région, DREAL, ADEME, AIR Pays de la Loire, Relais info energie*
- *Collectivités, associations, appels à projets (santé environnement, éco.circulaire), plan déchets PRPGD, journée nationale qualité de l'air 20 sept, vidéos France Bois Bûche, ...*

**FRANCE BOIS BÛCHE REÇOIT LE PRIX «
BOIS ENERGIE D'ARGENT » DE
L'INNOVATION AU SALON BOIS ENERGIE
2018 POUR LES TUTOS DE PETER**



Orientation 3 : mieux connaître et informer

3.1. Améliorer et diffuser les connaissances

3.2. Communiquer et sensibiliser pour une meilleure acceptabilité sociale des projets

3.3. Développer des formations et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels

3.4. Diffuser les bonnes pratiques auprès du grand public



Echanges autour du projet de SRB : gouvernance

- Comité d'élaboration → Comité de suivi du SRB
- Equipe projet → Equipe d'animation du SRB
- Création d'un rendez vous périodique biomasse, si possible annuel ?
- Quelles modalités concrètes pour poursuivre le travail en réseau ?

Perspectives et calendrier

Janvier 2017 à
janvier 2018

- Etat des lieux des ressources biomasse
- Objectifs de développement et de mobilisation

Novembre
2018

- Principales orientations

Décembre
2018 à mai
2019

- Orientations et mesures pour atteindre les objectifs

Juin à
septembre
2019

- Consultation des parties prenantes

Septembre
2019

- Validation

Adoption du
SRB

- Avis de l'Autorité environnementale
- Consultation publique
- Session du Conseil régional
- Arrêté préfectoral

**Merci de transmettre vos propositions
sur le projet de SRB
(rapport complet va être transmis)
... jusqu'au 12 juillet 2019 à**

**mecc.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
dechets-economiecirculaire@paysdelaloire.fr**

Merci de votre attention

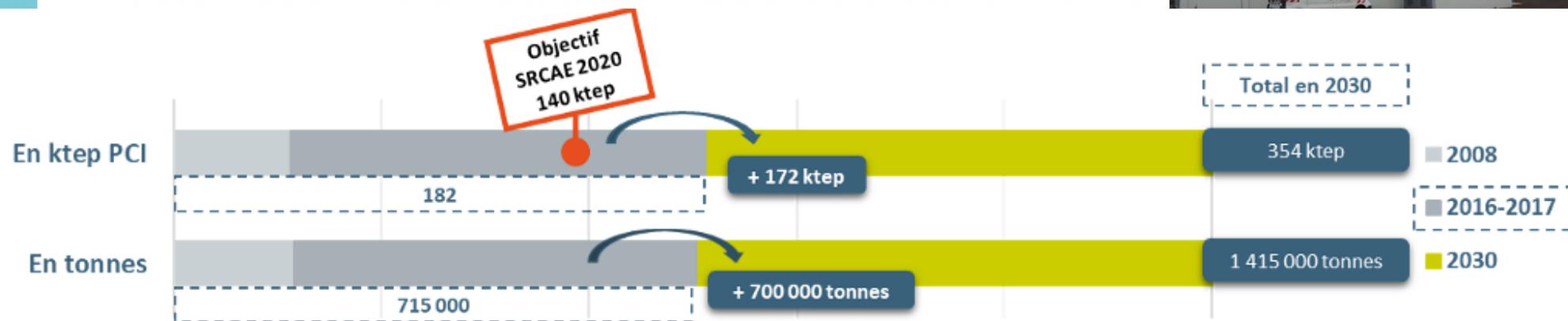
<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

> Air, climat et énergie > Schémas régionaux et dispositif d'observation partagé énergie-climat (DROPEC) > Schéma Régional Biomasse (SRB)



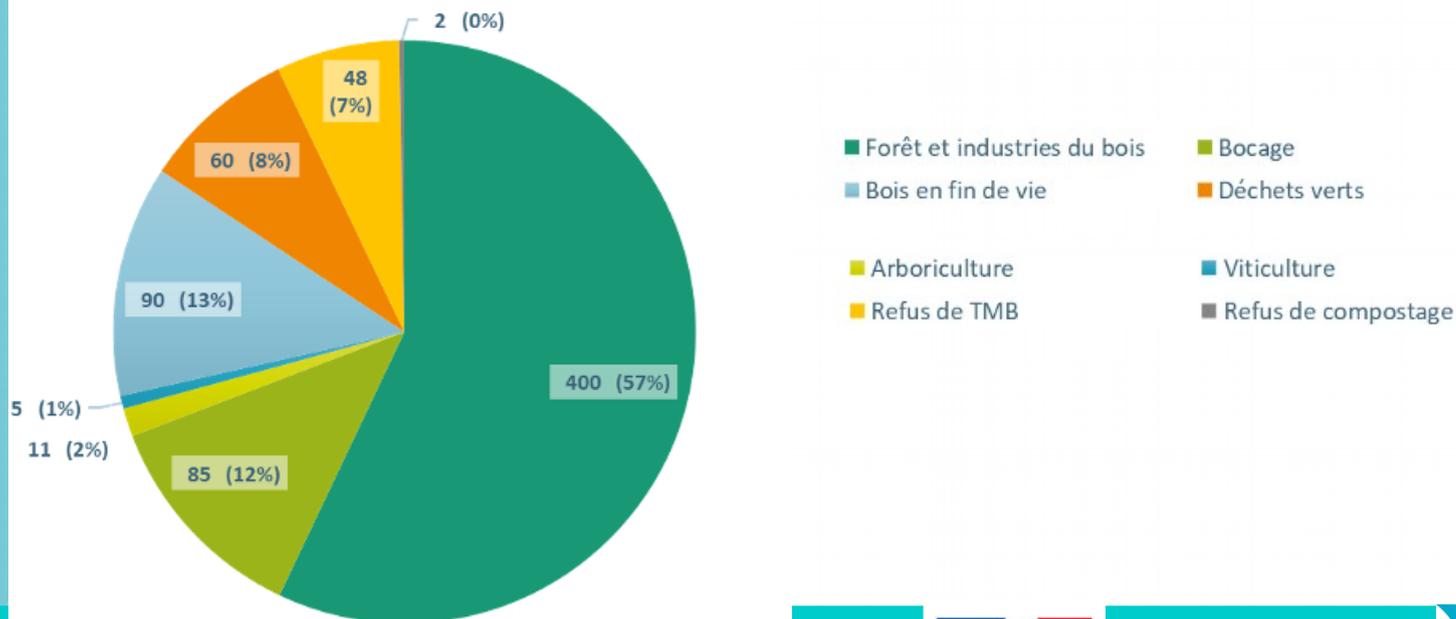
Rappels sur l'état des lieux

Ressources pour la combustion



hors volumes autoconsommés pour le chauffage domestique (volumes considérés stables à l'horizon 2030)

Volumes supplémentaires entre 2016 et 2030
(en milliers de tonnes)



Il y a des ressources mobilisables (forêt et industries du bois, bocage, bois en fin de vie, ...) pour développer réseaux de chaleur et chaufferies bois

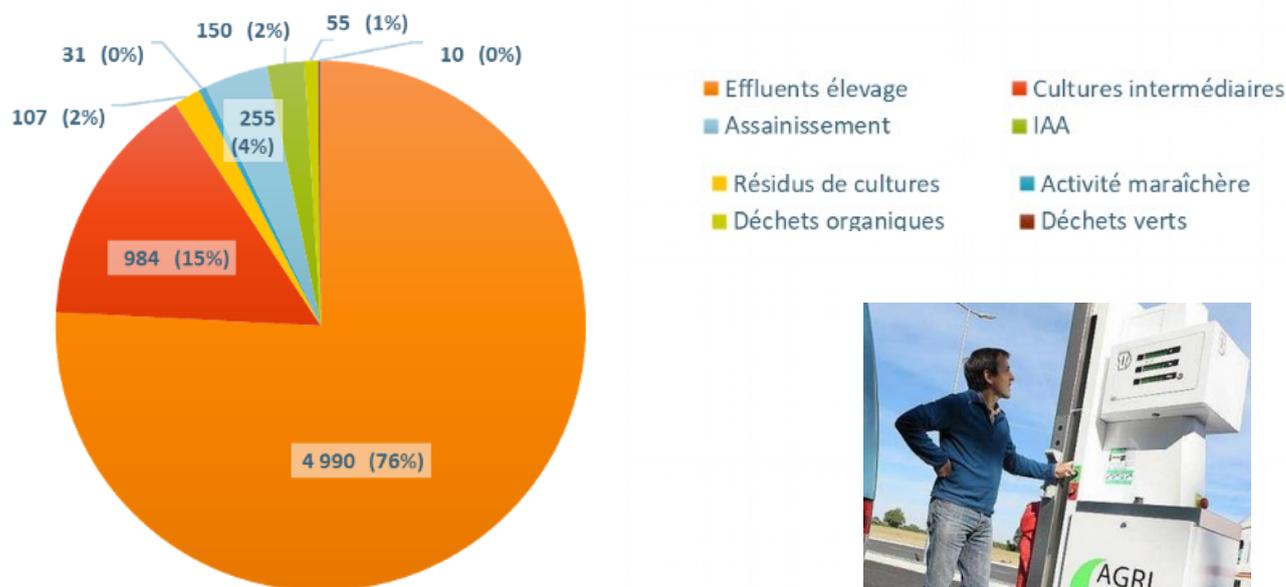


Rappels sur l'état des lieux

Ressources pour la méthanisation



Volumes supplémentaires entre 2016 et 2030
(en milliers de tonnes)



Il y a des ressources mobilisables (effluents, cultures intermédiaires, résidus de cultures ...) pour développer des unités de méthanisation